

DEC142932DR07

Décision portant cessation de fonctions de Mme Karine BALLERAT-BUSSEROLLES, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au sein de l'unité UMR6296 intitulée « Institut de Chimie de Clermont-Ferrand ».

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision **DEC080018DR07** du **07/02/2008** portant renouvellement de nomination de **Mme Karine BALLERAT-BUSSEROLLES** aux fonctions d'ACMO,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par **Mme Karine BALLERAT-BUSSEROLLES**, dans l'unité du CNRS n°**6296**, à compter du **01/12/2014**.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à **AUBIERE**, le **09/12/2014**

La directrice de l'unité
DELORT Anne-Marie

Visa du président de l'**Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand**

Visa du délégué régional du CNRS